



Municipalité d'Amherst

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

MARDI LE 20 JANVIER 2026

À tous les contribuables de la Municipalité du canton d'Amherst

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par monsieur Martin Léger, directeur général, QUE le conseil municipal tiendra une assemblée extraordinaire le mardi 20 janvier 2026 à 19 h au 245, rue Amherst, Amherst.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Autorisation de signature de l'entente de service – Service de garde en communauté
3. Levée de la séance

Donné à Amherst, ce 16^{ème} jour de janvier 2026.

Martin Léger
Martin Léger
Directeur général